

Pontault-Combault
Le 28 avril 2021

Service secrétariat général

Tél. : 01.70.05.48.70

Mail : lferet@pontault-combault.fr

Objet : Recueil des actes administratifs

N/Réf : LF

Dossier suivi par Leila FERET

AVIS

Conformément au décret du 20 septembre 1993, pris en application de la loi d'orientation du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République,

Le **recueil des actes administratifs** de la Commune (2021.1) :

- les délibérations des Conseils municipaux (25 janvier et 22 mars 2021) ;
- les décisions du maire prise en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (janvier à mars 2021) ;
- les arrêtés du maire (janvier à mars 2021),

est tenu à la disposition du public, en mairie au service du secrétariat général.

Par délégation du maire,
Le directeur général des services
Gérald Mouraud

